



Frais scolaires durant l'année 2021-2022

Pour les élèves de 2^{ème} maternelle

Contact pour la gestion des services et factures : Mme Bernadette 02/648.55.33

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice Mme V. BRISACK

Frais obligatoires :

Visites et sorties culturelles	<ul style="list-style-type: none">● Spectacle Lamblot : 6€● Théâtre Pierre de Lune 5€● Magicien : 8€● Cinéma (Flagey) : 4€● Musée des instruments de musique : 6€● Plaine de jeux intérieur : 13€● Animation : Jeux Grimms (gratuit)●● 2 journées sportives à l'école <p><u>Total : 45€ à donner à l'institutrice début du mois d'octobre.</u></p> <p><u>Classes de sport à Neufchâteau : 100€</u></p>
--------------------------------	--

Frais facultatifs pour le confort de votre enfant :

Frais de solidarité	2 X 20€ Deux fois par an (novembre et février), nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité. Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles et à l'entretien du bâtiment.
Activités parascolaires (baby-gym, jeux de société, cuisine, danse ...)	+/- 60 € pour un trimestre. Vous recevrez le planning et la fiche d'inscription au mois de septembre.

Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant :

Repas chaud (potage, plat, dessert)	3,20 € sauf si on reçoit la subvention ce sera gratuit
Potage	5 € par mois sauf si on reçoit la subvention ce sera gratuit
Surveillance de la cour de récréation et de la sieste (attestation fiscale)	10€ forfait mensuel
Garderie pour les maternelles (attestation fiscale)	1,75€ par jour de 15h40 à 17h (si occasionnel 2€) + 0,50€ par jour de 17h à 17h30 + 0,50€ par jour de 17h30 à 17h45 1€ le mercredi de 12h10 à 13h30 4 € le mercredi jusque 16h 5 € le mercredi jusque 17h45

Abonnements facultatifs

Des abonnements vous seront proposés par l'Ecole des Loisirs, les éditions Bayard et Milan ou par les éditions Averbode

Mme Viviane BRISACK